



Direction
Référence : EAU/AUT/23/0319
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Préizerdaul
3, rue de l'Eglise
L-8606 Bettborn

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



| | |
|---------------------|---|
| Requérant(s) | Construction Maréchal S.à r.l. |
| Objet | Construction d'une résidence en zone de protection des eaux souterraines à Reimberg |
| Localité(s) | Reimberg |
| Commune(s) | Préizerdaul |

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation